



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CLEANIC without Fluoride

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit CLEANIC without Fluoride

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Domaines d'application Produit à usage dentaire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Kerr Italia S.r.l.
Via Passanti, 332
84018 Scafati (SA) - Italy
Tél: +39-081-850-8311
E-mail: safety@kerrhawe.com

Personne à contacter E-mail: safety@kerrhawe.com (Mobile Phone number 08.00 – 23.00:
+39-340.1721884)

Fabricant KERRHAWE S.A.
Via Strecce n°4
6934 Bioggio (Switzerland)
Tél: 00-800-41-050-505
E-mail: safety@kerrhawe.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence 112 / – Centre anti-poisons: + 33 (0)1 40 05 48 48
WEB: <http://www.centres-antipoison.net>
CHEMTREC® Emergency Call Center. Emergency Telephone Number (for USA only)
001-800-424-9300
International and Maritime Telephone Number +1 (703) 527-3887

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification aux directives 67/548/CE, 99/45/CE & 2001/58/CE (DSD/DPD) -

Classification aux directives 1272/2008 (CLP) EUH210

Communication Ce produit est un dispositif médical exempt, règlement (ce) no 1272/2008 du parlement européen et du conseil, article 1d: les dispositifs médicaux, tels que définis dans les directives 90/385/CEE et 93/42/CEE, qui sont invasifs ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et dans la directive 98/79/CE.

2.2. Éléments d'étiquetage

CLP

Mention de danger EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient dioxyde de titane

2.3. Autres dangers

Répond aux critères de vPvB Non.

Répond aux critères de PBT	Non.
Autres dangers qui ne conduisent pas à la classification	Aucun.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédient

Composant	N°. CE	N°. CAS	Concentration	Symbole	Risques
dioxyde de titane	236-675-5	13463-67-7		-	

CLP

Composant	N°. REACH	Concentration	Symbole	Classification	N°. CAS
dioxyde de titane	01-21194893 79-17				13463-67-7

Voir section 16 pour des explications relatives aux phrases.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Premiers soins, repos, chaleur et air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.
-------------	---

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Traitements spécifiques	Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées.
-------------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation	Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées.
Ingestion	En cas d'ingestion de grandes quantités du produit, diluer avec de l'eau.
Contact avec la peau	Rincer rapidement la peau contaminée avec de l'eau.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Consulter un médecin si un trouble subsiste.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction	Utiliser le moyen approprié pour maîtriser un feu.
Procédures de lutte contre l'incendie	Eviter un jet d'eau direct, qui disperse et étend le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques	Non-inflammable.
Produits de combustion dangereux	Aucun composé de combustion nocif remarqué.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection en cas d'incendie	Les personnes soumises aux gaz de combustion et produits de décomposition doivent porter un appareil respiratoire autonome.
---	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Protection du personnel	Utiliser l'équipement de protection nécessaire - voir la rubrique 8.
-------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Protection de l'environnement	Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	
Méthodes de nettoyage	Recueillir le produit répandu avec un équipement mécanique. Post clean with water.
6.4. Référence à d'autres sections	Voir la section 13 pour le traitement des déchets.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	
Précautions d'usage	ATTENTION! Une bonne hygiène personnelle est importante lors de la manipulation de ce produit. Lire et suivre les recommandations du fabricant.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	
Précautions de stockage	Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des conteneurs fermés.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	
Utilisation(s) particulière(s)	Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	N°. CAS	Référence	VME 8 h	VLE 15 mn	Date
dioxyde de titane	13463-67-7	VLEP.	11 mg/m3		

Commentaires sur les ingrédients	VLEP = Les Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle.
Ventilation	Pas d'instruction particulière de ventilation.
8.2. Contrôles de l'exposition	
Appareils respiratoires	Une protection respiratoire n'est pas requise.
Gants de protection	Protection des mains non requise.
Protection des yeux	Dans des conditions d'utilisation normale, aucune protection oculaire n'est nécessaire.
Autres protections	Porter des vêtements appropriés pour éviter un contact avec la peau.
Mesures d'hygiène du travail	Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.
DNEL	Aucune data.
PNEC	Aucune data.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte.	
Couleur	Bleu pâle.	
Odeur/goût	Menthe.	
Description de la solubilité	Insoluble dans l'eau.	
Densité (g/cm3)	1,25	Température (°C)

9.2. Autres informations

Informations sur la sécurité	Aucune connue.
-------------------------------------	----------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

	Pas de groupe d'incompatibilité noté.
10.2. Stabilité chimique	
	Stable à température normale et l'emploi recommandé.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	
Dangers de polymérisation	Ne peut polymériser.
10.4. Conditions à éviter	
	Aucune réaction dangereuse connue.
10.5. Matières incompatibles	
Matières à éviter	Inconnu.
10.6. Produits de décomposition dangereux	
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition nocif n'est émis en cas d'utilisation conformément aux recommandations.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Sensibilisation	Aucune réaction allergique n'est connue.
Mutagenèse	Aucuns effets génétiques ou mutagéniques.
Cancérogenèse	Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées.
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet nocif connu sur les fonctions de reproduction, la fertilité ou le fœtus.
Inhalation	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.
Ingestion	De grandes quantités de la substance peuvent causer une légère irritation de la gorge.
Contact avec la peau	Risque de causer de légères irritations, principalement en raison des caractéristiques mécaniques.
Contact avec les yeux	Risque de causer de légères irritations, principalement en raison des caractéristiques mécaniques.
COMPOSANT:	dioxyde de titane
Dose toxique - DL 50:	>100000 mg/kg (oral rat)
Dose toxique - DL 50 (dermal):	>10000 mg/kg (peau lap)
Conc. toxique - CL 50:	> 4,68 mg/l/4 h (inh rat)

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations sur l'écologie	Du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.
------------------------------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Inconnu.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Inconnu.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Le produit est insoluble dans l'eau.
-----------------	--------------------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PTB/vPvB	Composant(s) non identifié(s) en tant que substance(s) PBT ou vPvB.
-----------------	---

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas d'informations.

COMPOSANT:	dioxyde de titane
CL50, 96 H, Poisson, mg/l:	>1000 (Fundulus heteroclitus)
CE50, 48 H, Daphnies, mg/l:	> 1000 (Daphnia magna)

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités/nettoyage	Ce produit ne constitue pas de déchet dangereux.
Méthodes d'élimination	Agir en accord avec les consignes des autorités locales.
Classe déchets	18 01 07 Produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Généralités	Ce produit n'est pas couvert par les normes internationales en matière de transport de produits dangereux (ADR/RID, IMDG, AITA, OACI).
TRANSPORT ROUTIER (ADR)	
14.1. Numéro ONU	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
TRANSPORT FERROVIAIRE (RID)	
TRANSPORT MARITIME (IMDG)	
TRANSPORT FLUVIAL (ADN/ADNR)	
14.4. Groupe d'emballage	
14.5. Dangers pour l'environnement	
Notes pour le transport fluvial	Non applicable.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution particulière.
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucun code IBC pour transport de masse extraterritorial (MARPOL).

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
Directives européennes	Médical dispositif, le Règlement 1272/2008/CE, article 1, paragraphe 5d, Règlement no (CE) 453/2010, (CE) 1907/2006 (REACH, CLP), (CE) n° 1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009). Valeurs limites d'exposition professionnelle.
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	
Évaluation de la sécurité chimique	Aucun rapport de sécurité chimique (RSC) n'a été effectué pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations

Explications relatives aux phrases R, section 3	
Explications relatives aux phrases, section 3	
Les révisions par rapport à la FDS précédente sont signalées par le signe *	
DSD/DPD	
Publié par	Essenticon AS, Leif Weldingsvei 18, N-3208 Sandefjord, Norvège. E-mail: post@essenticon.no. Tlf.: +47 33 42 34 50 - Fax: +47 33 42 34 59 www.essenticon.com
Date d'émission	20.05.2014

Etat de la fiche de sécurité

CLP 03 ATP

Signature

R. E. Lunde

Domaines de validité

AVERTISSEMENT : PRODUIT POUR USAGE PROFESSIONNEL

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données actuellement disponibles et sur toutes nos connaissances concernant une manipulation correcte du produit dans des conditions normales. Toute utilisation de ce produit en dehors des indications figurant sur cette fiche ou l'utilisation de ce produit selon toute autre méthode/procédure s'effectuera exclusivement sous la responsabilité de l'utilisateur. Ce document ne constitue aucune garantie. explicite ou implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un emploi particulier.